



**PRÉFET
DE LA MEUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général

Arrêté n° 2025 – 753 du 7 mai 2025

**renouvelant la composition de la commission départementale de la nature,
des paysages et des sites (CDNPS) de la Meuse**

**Le Préfet de la Meuse
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

VU le Code de l'environnement, notamment ses articles L 341-16 et R 341-16 à R 341-25 ;

VU le Code de l'urbanisme ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004, modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

VU le décret n° 2006-665 du 7 juin 2006 relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives et notamment ses articles 15 et 20 ;

VU le décret n° 2011-833 du 12 juillet 2011 fixant la liste des instances consultatives ayant vocation à examiner les politiques d'environnement et de développement durable ;

VU le décret du 15 février 2023 portant nomination de M. Xavier DELARUE, Préfet de la Meuse;

VU l'arrêté préfectoral n° 2023-2130 du 21 août 2023 accordant délégation de signature à M. Christian ROBBE-GRILLET, secrétaire général de la préfecture de la Meuse ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2022-631 du 22 avril 2022, modifié, portant renouvellement des membres de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS) de la Meuse ;

VU les consultations effectuées en vue du renouvellement de cette commission, notamment auprès des deux associations départementales des maires, des associations environnementales et des groupements et syndicats professionnels ;

VU les réponses apportées à ces consultations, et les candidats présentés par les deux associations départementales des maires, les associations environnementales et les groupements et syndicats professionnels ;

CONSIDÉRANT que le mandat des membres des cinq formations spécialisées composant la formation plénière de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites de la Meuse, d'une durée de trois ans, a expiré le 22 avril 2025 et qu'il convient de renouveler la composition de ces formations ;

CONSIDÉRANT que la formation spécialisée dite « des unités touristiques nouvelles » concerne les zones de montagnes, et ne s'applique pas, de ce fait, au département de la Meuse ;

SUR proposition du Secrétaire général de la Préfecture de Meuse,

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er}

Les formations spécialisées de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS) de la Meuse sont renouvelées, pour une durée de trois ans, comme suit :

voir les tableaux joints en annexes.

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de NANCY dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Meuse.

Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens », accessible par le site www.telerecours.fr.

ARTICLE 3 :

Le Secrétaire Général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Meuse, et dont une copie sera adressée à chacun des membres de la commission.

Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général de la préfecture



Christian ROBBE-GRILLET

Annexe 1 : Formation spécialisée dite « de la nature »

Annexe 2 : Formation spécialisée dite « des sites et des paysages »

Annexe 3 : Formation spécialisée dite « de la publicité »

Annexe 4 : Formation spécialisée dite « des carrières »

Annexe 5 : Formation spécialisée dite « de la faune sauvage captive »

NB : La formation spécialisée dite « des unités touristiques nouvelles », dont les compétences sont définies à l'article R 341-22 du Code de l'environnement, est sans objet en Meuse.

Annexe 1

Formation spécialisée « de la nature »

Collège	Structure	Titulaire	Suppléant
Président	Préfet	Préfet ou son représentant	
Services de l'État	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement	Un représentant	
	Direction départementale des territoires	Deux représentants	
	Unité départementale de l'architecture et du patrimoine	Un représentant	
Élus	Conseillers départementaux	M. Jean-Philippe VAUTRIN	Mme Dominique AARNINK-GEMINEL
		M. Sylvain DENOYELLE	Mme Charline TANGRE
	Maires	M. Alain FERIOLI	M. Daniel ROUVENACH
		M. Marc DEPRez	Mme Katya CHASSEIGNE
Personnalités qualifiées	Association Meuse Nature Environnement	Le président ou son représentant	
	Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine	M. Serge LESTAN	Mme Joanie CATRIN
	Parc naturel régional de Lorraine	Mme Odile BEIRENS	M. Laurent GODE
	Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement	La directrice ou son représentant	
Personnes compétentes	Fédération de la Meuse pour la pêche et la protection des milieux aquatiques	Le président ou son représentant	
	Fédération départementale des chasseurs de la Meuse	Le président ou son représentant	
	Office Français de la Biodiversité	Le chef du service départemental ou son représentant	
	Ligue pour la protection des oiseaux – section Meuse	M. Dominique LANDRAGIN	M. Thierry FREYTAG
		16 membres + Préfet	

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral n° 2025-753 du 7 mai 2025

Pour le Préfet et par délégation,

Le Secrétaire Général de la préfecture



Christian ROBBE-GRILLET

Annexe 2

Formation spécialisée « des sites et des paysages »

Collège	Structure	Titulaire	Suppléant
Président	Préfet	Préfet ou son représentant	
Services de l'État	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement	Un représentant	
	Direction départementale des territoires	Un représentant	
	Unité départementale de l'architecture et du patrimoine	Un représentant	
	Direction régionale des affaires culturelles	Un représentant	
Élus	Conseillers départementaux	M. Jean-Philippe VAUTRIN	Mme Dominique AARNINK-GEMINEL
		Mme Charline TANGRE	Mme Frédérique SERRÉ
	Maires / Présidents d'EPCI	Mme Brigitte WEISSE	Mme Marie-Françoise NAVELOT-GAUDNIK
		M. Gérard FILLON	Mme Françoise TESSIER
Personnalités qualifiées	Association Meuse Nature Environnement	Le président ou son représentant	
	Fédération de la Meuse pour la pêche et la protection des milieux aquatiques	Le président ou son représentant	
	Association Lorraine association nature	M. Guillaume LEBLANC	Mme Marine FELTEN
	Parc naturel régional de Lorraine	Mme Odile BEIRENS	Mme Laure RHIN
Personnes compétentes	Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine	M. Serge LESTAN	Mme Joanie CATRIN
	Syndicat des énergies renouvelables / France Renouvelables	M. Audry BEAUVISAGE	M. Silvère DA LUZ
	Chambre d'agriculture de la Meuse	Le président ou son représentant	
	Conseil régional Grand Est de l'ordre des architectes	M. Julien DEFER	Mme Agnès RIES
		16 membres + Préfet	

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral n° 2025-753 du 7 mai 2025
 Pour le Préfet et par délégation,
 Le Secrétaire Général de la préfecture


 Christian ROBBE-GRILLET

Collège	Structure	Titulaire	Suppléant
Président	Préfet	Préfet ou son représentant	
Services de l'État	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement	Un représentant	
	Direction départementale des territoires	Un représentant	
	Unité départementale de l'architecture et du patrimoine	Un représentant	
	Direction des affaires culturelles	Un représentant	
Élus	Conseillers départementaux	M. Jean-Philippe VAUTRIN	Mme Charline TANGRE
		M. Julien DIDRY	Mme Valérie WOITIER
	Maires/ Présidents EPCI	M. Michel RIEBEL	Mme Évelyne VALENCIN
		Mme Dominique PENSALFINI-DEMORISE	M. Emmanuel SPRANGERS
Personnalités qualifiées	Association Meuse Nature Environnement	Le président ou son représentant	
	Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine	M. Serge LESTAN	Mme Joanie CATRIN
	Parc naturel régional de Lorraine	Mme Odile BEIRENS	Mme Laure RHIN
	Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement	La directrice ou son représentant	
Personnes compétentes	Représentants des entreprises de publicité et de fabricants d'enseignes	M. François CENDRE	M. Patrick GASCHE
		M. Dominique MATEO	Mme Jessica DE PASSOS
		M. Hervé COUILLARD (société MPE-Avenir / JC DECAUX)	Mme Adeline CLÉMENT (société MPE-Avenir / JC DECAUX)
		Mme Fanny BARBIER (société Giraudy)	Mme Estelle PIERSON (société GIRAUDY)
		16 membres + Préfet	

NOTA : Le maire de la commune intéressée (ou le président de l'EPCI intéressé) siège également, avec voix délibérative.

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral n° 2025-753 du 7 mai 2025

Pour le Préfet et par délégation,

Le Secrétaire Général de la préfecture

Christian ROBBE-GRILLET

Collège	Structure	Titulaire	Suppléant
Président	Préfet	Préfet ou son représentant	
Services de l'État	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement	Deux représentants	
	Direction départementale des territoires	Deux représentants	
Élus	Conseillers départementaux	Le président du conseil départemental, M. Jérôme DUMONT, membre de droit, ou son représentant, M. Jean-Philippe VAUTRIN	
		Mme Dominique AARNINK-GEMINEL	Mme Charline TANGRE
	Maires	M. Alain FERIOLI	M. Fabrice PETERMANN
Personnalités qualifiées	Association Meuse Nature Environnement	Le président ou son représentant	
	Association Lorraine association nature	M. Guillaume LEBLANC	M. Édouard LHOMER
	Fédération de la Meuse pour la pêche et la protection du milieu aquatique	Le président ou son représentant	
	Chambre d'agriculture de la Meuse	Le président ou son représentant	
Personnes compétentes	Représentants des exploitants de carrières et des utilisateurs de matériaux de carrières	M. Romain SIRJEAN	M. Louis KIRSCH
		M. Guy CALIN	M. Jérôme ROBINET-ROUSSEL
		M. Jérémy CHARDOT (BTP 55)	M. Philippe HENRY (BTP 55)
		M. Thomas WOHLBER (MIF)	M. Denis ZIMMER (MIF)
		16 membres + Préfet	

NOTA : Le maire de la commune d'implantation siège également, avec voix délibérative.

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral n° 2025-753 du 7 mai 2025
 Pour le Préfet et par délégation,
 Le Secrétaire Général de la préfecture


 Christian ROBBE-GRILLET

Annexe 5

Formation spécialisée « de la faune sauvage captive »

Collège	Structure	Titulaire	Suppléant
Président	Préfet	Préfet ou son représentant	
Services de l'État	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement	Un représentant	
	Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations	Un représentant	
Élus	Conseillers départementaux	Mme Danielle COMBE	Mme Charline TANGRE
	Maires	M. Bernard HENRIONNET	M. Didier MENETRIER
Personnalités qualifiées	Association Meuse Nature Environnement	Le président ou son représentant	
	Vétérinaire	M. Laurent SARLET	
Personnes compétentes	Responsables d'établissements pratiquant l'élevage, la location, la vente ou la présentation au public d'animaux d'espèces non domestiques	M. Christophe SCHANN	M. Lionel JACOB
		M. Simon SCHROEDER	M. Serge LESTAN
		8 membres + Préfet	

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral n° 2025-753 du 7 mai 2025

Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général de la préfecture



Christian ROBBE-GRILLET